

Jean LASSALLE

Député des Pyrénées-Atlantiques

Maire de Lourdiós-Ichère
Conseiller Général du canton d'Accous
Président de l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn
Président de l'Association Départementale des Élus de Montagne
Président de l'Association des Populations des Montagnes du Monde

Monsieur Jean-Marc Ayrault

Premier ministre

Hôtel de Matignon

57, rue de Varenne

75 007 Paris

Paris, le 20 décembre 2012.

 Monsieur le Premier ministre,

J'apprends par la presse que la région Aquitaine pilotera bientôt directement les fonds structurels européens (FEDER, FEADER, FSE). Une grande crainte me saisit soudain et je me vois dans l'obligation de m'en ouvrir à vous avec la confiance qui préside à nos relations. Ces crédits sont vitaux pour l'avenir des territoires basques et béarnais transfrontaliers dont j'ai la responsabilité. Je prends conscience d'emblée qu'au lieu d'être instruits, suivis et traités à la préfecture de Pau ou dans les sous-préfectures d'Oloron-Sainte-Marie et de Bayonne, ils le seront systématiquement par le Conseil régional à Bordeaux.

La complexité de leur obtention fait que cela ne constitue pas forcément un progrès. Il y a plus grave. Ces crédits touchent à l'égalité des chances de tous et à celle des territoires. Je connais trop bien mon pays pour savoir que, même si à bien des égards il n'a pas toujours été exemplaire, l'Etat est de loin le meilleur garant de cette intégrité. La politique politicienne et les différends entre hommes sont encore beaucoup trop prégnants dans nos régions de caractère pour faire de ces dernières les meilleures garantes de l'équité vitale dont nous avons besoin.

S'agissant de la nôtre, la complexité et l'entrelacs de ses problématiques, sa mer, sa montagne, sa situation transfrontalière, ses Basques, ses Béarnais, la présence de l'autre côté de la frontière de trois régions ou provinces espagnoles font que cette mission doit impérativement être conduite dans une neutralité absolue.

Je connais bien Alain Rousset, notre Président. Je le connais de très longue date. Ses qualités d'homme et de gestionnaire public ne sont plus à établir depuis longtemps. Cependant, les préjugés qu'il a sur un certain nombre de sujets très importants et à propos desquels il ne veut rien entendre, se fiant uniquement à son seul jugement, sont de nature à générer de graves contentieux.

Notre relation personnelle, je vous l'ai dit, est plutôt empreinte de bons sentiments. Toutefois une incompatibilité chronique d'humeur nous conduit souvent à de regrettables impasses. Sans rien retirer à ses mérites, je vous demande, Monsieur le Premier Ministre,

comme vous avez déjà bien voulu le faire à propos de la Banque d'Investissement Public, de conserver à l'Etat l'ensemble de ses prérogatives dans ce domaine.

Si tel ne devait pas être le cas, j'ai d'ores et déjà l'honneur de vous demander assistance et protection en acceptant de bien vouloir veiller à la défense des intérêts légitimes des populations et des territoires que je représente. Je vous serai aussi très reconnaissant de bien vouloir le faire savoir à Monsieur le Président de la Commission européenne ainsi qu'à Messieurs les Préfets de région et de département à qui j'adresse une copie de la présente.

L'attitude de Monsieur le Président du Conseil régional d'Aquitaine à propos de l'entreprise Toyal me fait froid dans le dos et je ne suis pas, loin s'en faut, au bout de mes découvertes. Celle qu'il a également à l'égard de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn n'est pas spécialement du genre à me rassurer non plus. Je m'efforcerai toutefois de continuer à en parler avec lui. Je ne me fais pas d'illusion. aussi je vous demande solennellement de bien vouloir m'assurer de la neutralité bienveillante de l'Etat.

Je vous assure, Monsieur le Premier Ministre, de mes sentiments les meilleurs.

et la plus haute estime.



Jean LASSALLE

Copie à :

Monsieur le Président du Conseil régional

Monsieur le Président de la Commission européenne

Monsieur le Préfet de Région

Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques